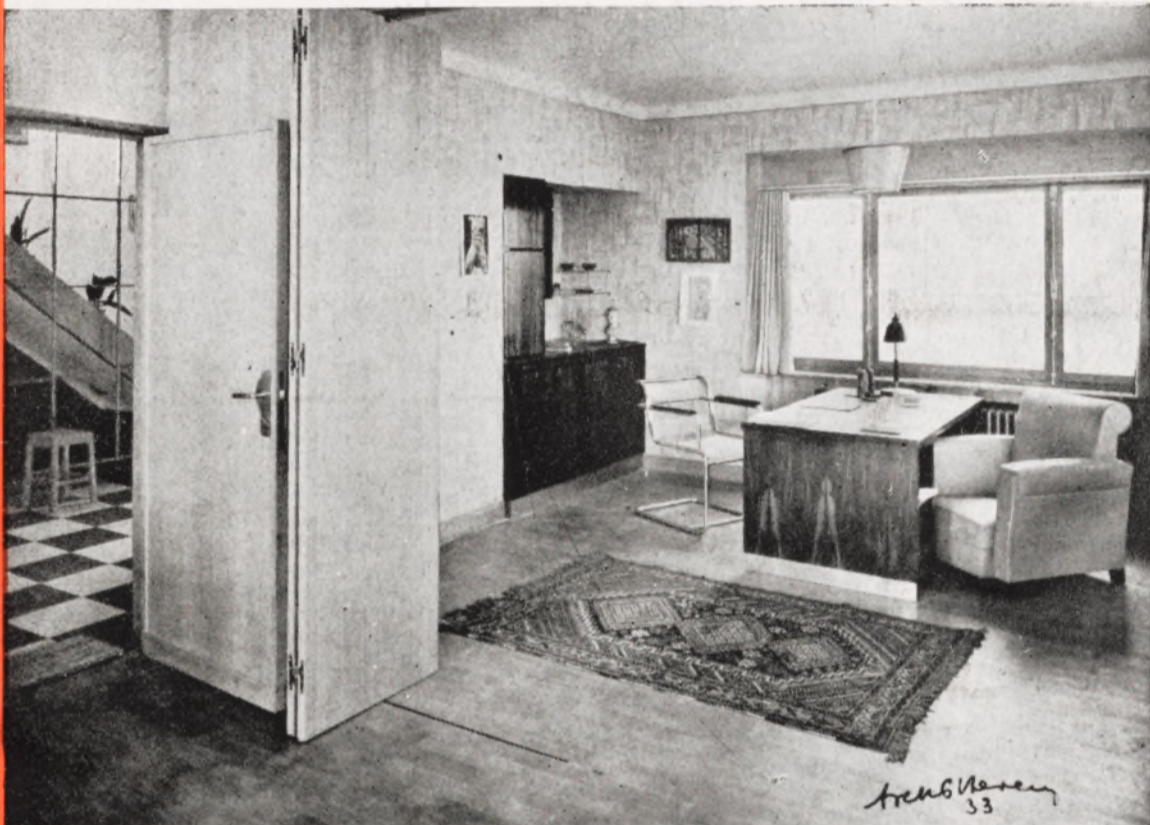


JUL 26 1936

L'ACTUELLE

REVUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L



Sommaire :

Programme 1935.

Une œuvre de l'architecte Stevens S. B. U. A. M.

Civilisation moderne et sensibilité, par M. Casteels.

Les bassins de natation dans le système récréatif américain.

Le conditionnement de l'eau de piscines.

Des qualités de l'eau d'un bassin de natation à ciel ouvert.

12^e ANNÉE

DECEMBRE

1 9 3 4

Ce numéro 5 francs

12

LA CITÉ

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
XII^E ANNÉE

79, RUE DE LA CROIX-DE-FER
BRUXELLES
Téléphone : 11.18.33

Administrateur-Directeur :
A. CORNUT, Architecte

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
A. CORNUT, Architecte
G. FRANCE, Architecte
J. HOEBEN, Architecte
P. VERBRUGGEN, Architecte
R. VERWILGHEN, Ing. c. c.

REDACTEUR EN CHEF :
R. VANDERBORGHT, Architecte

EDITION :
Revue d'architecture " La Cité "
Soc. Coop
Compte Chèque Postal : N° 1204

LIBRAIRIE : Dietrich & C^o
Rue du Musée, 10, Bruxelles

REVUE MENSUELLE BELGE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
comprenant la Revue d'information technique parue jusqu'ici sous le titre 'Tekhné'

Organe de la Société Belge des Urbanistes et Architectes Modernistes

COMITE DE REDACTION :

Chefs de rubrique

L. FRANÇOIS, Architecte
J. FRANSEN, Architecte
C. VAN NUETEN, Architecte
R. VERWILGHEN, Ing. urbaniste

REDACTION :

V. BOURGEOIS, Architecte
L.-H. DE KONINCK, Architecte
G. EYSSELINCK, Architecte
H. HOSTE, Architecte
J. MOUTSCHEN, Architecte
A. NYST, Ingénieur-Architecte

SECRETARIAT :

Rue de la Croix-de-Fer, 79

Le bureau de la Revue est ouvert tous les jours de 2 h. à 6 h.
(samedis et dimanches exceptés).
Les rédacteurs et collaborateurs sont seuls responsables
de leurs articles. Il sera rendu compte dans la revue
de tout ouvrage dont un exemplaire lui sera envoyé

Ed. FRANÇOIS & FILS

ENTREPRISES GÉNÉRALES

43, RUE DU CORNET, BRUXELLES

PROGRAMME DE LA REVUE POUR L'ANNEE 1935

Ce numéro de " La Cité " termine l'année 1934 et aussi le volume XII.

Un simple coup d'œil sur la table des matières donne un aperçu de la diversité des sujets traités.

Si l'architecture moderne, dont " La Cité " a toujours défendu les principes, a été dignement représentée, l'urbanisme et la technique ont eux aussi trouvé la place qui leur revenait.

Cette ligne de conduite, " La Cité " compte la poursuivre au cours de l'année 1935 en y ajoutant des sujets d'actualité dont l'Exposition Internationale de Bruxelles fournira un des éléments les moins négligeables.

Si l'on examine le programme des numéros dès à présent en préparation, on note en ce qui concerne l'architecture, un numéro consacré aux monuments, tant en Belgique qu'à l'étranger. Ce numéro étudiera le point de vue urbanistique autant que celui de l'aspect et montrera par des exemples judicieusement choisis ce qu'auraient pu être les nombreuses réalisations faites depuis l'Armistice et dont pour la plupart le pays n'a pas à être fier.

Un autre numéro étudiera le problème de l'immeuble à appartements en ce qui concerne particulièrement la technique de l'ossature, du chauffage, de la ventilation, de l'isolation thermique et acoustique.

La maison de 100.000 francs qui reste en Belgique le logement de la masse, fera l'objet d'un numéro qui montrera que les sociétés de construction ne sont pas armées pour solutionner le problème. L'architecte qui tient compte du programme de son client réalisera dans ce domaine le plan économique et personnel que chaque cas requiert. La bibliothèque est à l'ordre du jour. Quelques emplacements aussi fantaisistes les uns que les autres ont déjà été proposés. Le problème doit être vu dans son ensemble et une étude comparative de ce qui s'est fait de mieux à l'étranger donnera à ce numéro un intérêt que nul ne contestera.

L'urbanisme en fonction du chômage, encore une étude d'actualité qui sera défendue par les meilleurs spécialistes en la matière.

L'Exposition fournira à elle seule quelques articles d'où la critique ne sera certainement pas exclue.

Signalons encore des numéros parlant de l'architecture internationale, de l'enseignement, des groupements corporatifs, du diplôme même puisque tout espoir n'est pas encore perdu. L'année qui s'ouvre verra peut-être l'aboutissement des efforts incessants de tous ceux qui ont à cœur de faire de l'architecte celui qui seul est qualifié pour résoudre les problèmes sans cesse plus ardues de l'art de construire et de dresser des plans.

Nous réservons la fin de cet exposé à une question un peu spéciale et dont personne n'a sous-estimé l'intérêt. Le Service de Tablettes Documentaires de " La Cité ", créé au début de 1934 a rencontré dans tous les milieux du bâtiment un accueil enthousiaste et les encouragements qui nous sont parvenus de toutes parts permettent les espoirs les plus justifiés. Il serait trop long de reprendre ici l'exposé des buts de cette documentation. Nos lecteurs trouveront dans un numéro de " La Cité " le compte rendu complet du mécanisme du classement décimal universel, qui est la clef de ce système de fiches documentaires.

Pour terminer, nous faisons un appel à tous pour que la revue progresse dans la voie qu'elle s'est tracée. La collaboration est nécessaire pour donner à notre revue d'architecture et d'urbanisme la place qu'elle mérite et nous sommes convaincus qu'avec les suggestions de nos lecteurs et l'aide de notre actif comité de rédaction, il sera possible de nous affirmer définitivement.

LA DIRECTION.

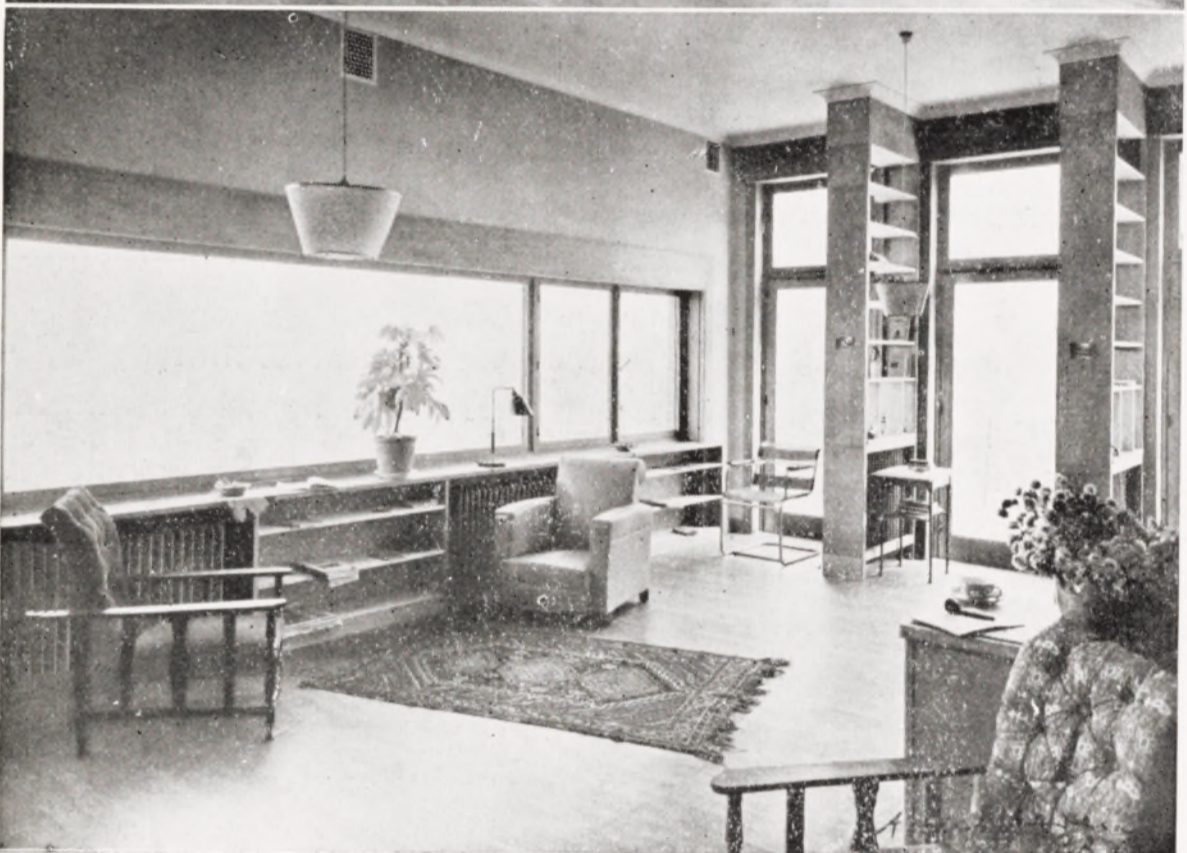
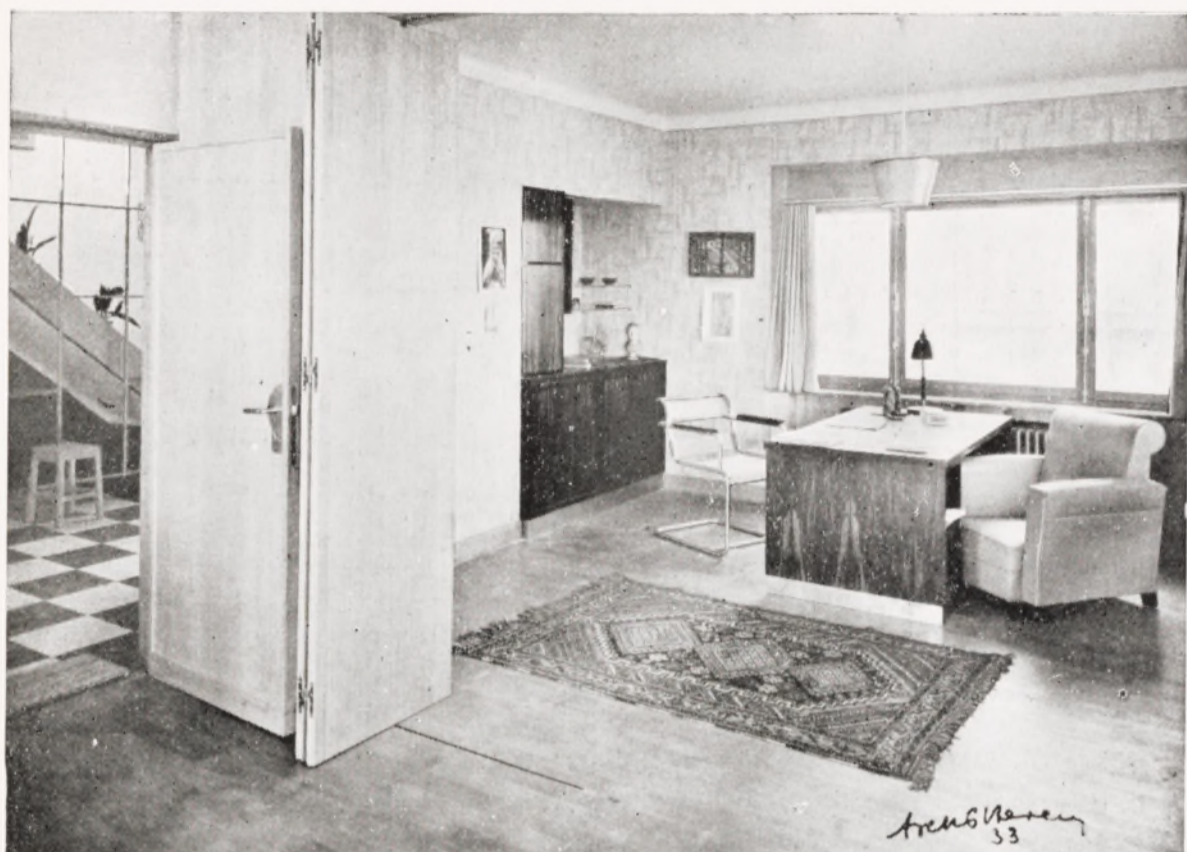


Fig. 255



Fig. 256.
Immeuble
à Gand.

En 1933, Stevens construit, sur une colline près de Louvain, devant un vaste horizon, une villa sans étage avec terrasse de séjour et dont l'agencement intérieur trahit peut-être ses affections japonaises : appartements de nuit et de jour sont entièrement séparés, ce dernier ne comportant qu'une vaste salle d'angle avec cloisons glissantes permettant l'isolement de ses extrémités réservées aux repas et au travail intellectuel (fig. 255 et 257).

Tout récemment, P. Stevens fut déclaré lauréat du concours organisé par la ville de Bruxelles pour la construction d'un café-restaurant, « Au Gros Tilleul ». Le terrain étant borné par trois avenues, il eut l'idée originale d'adopter un plan circulaire et de placer l'orchestre à mi-hauteur entre les niveaux du café, du restaurant et de la terrasse-dancing. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette construction en voie d'exécution.

A. N.

PAUL STEVENS

Fait ses études à l'Académie des Beaux-Arts à Gand.

Suit en 1926 au Palais de Bois à Paris l'enseignement d'Aug. Perret.

Rentré au pays il y construit quelques maisons, puis, docteur en histoire de l'Art il s'intéresse à l'antique maison japonaise dont les principes constructifs, poteaux et cloisons, et les dimensions standardisées depuis des siècles, lui paraissent devoir intéresser l'architecte d'aujourd'hui.

En 1929, il obtient du Ministre des Sciences et des Arts, un subside qui l'aide à poursuivre ses études sur place.

Au Japon, il voit les tendances de la jeune architecture respecter la tradition de légèreté et s'opposer au béton dont l'esprit lui semble contre-indiqué dans ce pays sujet aux tremblements de terre.

Après avoir traversé la Corée, il voit l'impériale urbanisation du Palais Pourpre de Pékin et revient par les Etats-Unis où il fait connaissance, à Los Angeles, de R. Neutra dont la Health House et les recherches relatives à l'architecture sociale font un fondateur d'école.

Enfin, soucieux de culture générale, comme il sied à tout architecte digne de ce nom, il visite l'Europe jusqu'en U. R. S. S. et en Grèce ce qui lui permet de se convaincre que tout est éternel recommencement et que notre architecture moderne procède des principes de logique, de perfection technique et de pureté d'expression qui furent ceux de l'antiquité.

De 1932, date un immeuble de rapport construit à Gand et dont le rez-de-chaussée sert de salle d'exposition à un ensemble : les étages comprennent chacun un appartement (fig. 256).

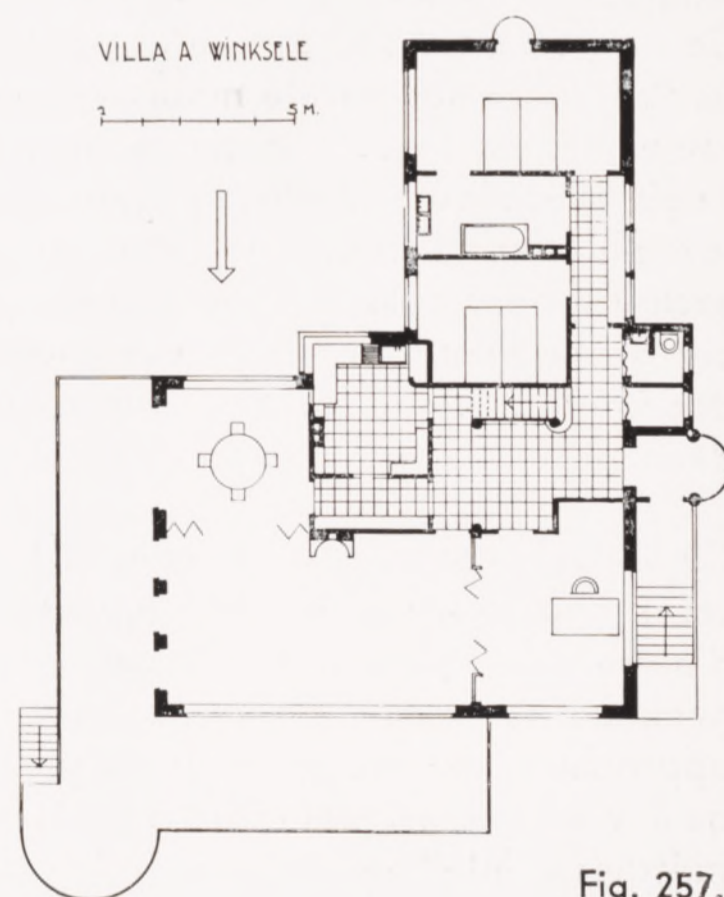


Fig. 257.

Civilisation Moderne et Sensibilité

Conférence faite le 16 juin 1934, à Bruxelles, par M. Maurice CASTEELS, à l'ouverture de l'Exposition de Livres et Revues d'Architecture, Urbanisme et Art décoratif, organisée par la Maison A. Manteau

Mesdames, Messieurs,

Entendons-nous bien. Lorsque je dis civilisation moderne, il s'agit des formes extérieures de cette civilisation et, puisque je me propose de parler d'art décoratif, lorsque je dis sensibilité, il s'agit également de l'extériorisation de cette sensibilité par le truchement de tout ce qui nous entoure.

Ces deux mots, arts décoratifs, contiennent en effet tout ce qui fut créé par l'homme pour faciliter, embellir ou remplir l'existence.

N'essayons pas les définitions connues. Aucune, à mon sens, n'est valable, car si certaines d'entre elles essaient d'expliquer un effet par une cause, aucune d'elles, à ma connaissance, ne recherche la cause de la cause. On me dira que tout ceci est bien subtil et n'apprendrait probablement rien de plus. Voire !

Il y a un mobile initial, un mobile humain, puisque seul l'homme décore. L'être le plus primitif décore tout ce qui lui tombe sous la main, y compris son propre corps. Comment se fait-il que l'on réfléchisse si rarement au sujet d'un phénomène aussi important, puisque aussi constant. Après la nourriture, le repos, l'appétit sexuel, donc après l'instinct de conservation et, je crois, avant l'esprit religieux, la décoration est le premier souci de l'homme. Ce ne doit donc pas être aussi puéril que cela. On a cru parfois qu'il s'agissait de mobiles sexuels, parce que c'est toujours à cela que l'on pense en premier lieu quand il s'agit d'expliquer quelque chose. Il y a parfois de la sexualité dans la décoration. Pourtant, ce ne doit pas être exclusivement cela, car les animaux, dont les besoins de cet ordre valent en intensité les nôtres (je m'excuse), ne décorent pas, ou plutôt, n'inventent jamais une décoration.

Ce verbe inventer m'ouvre une porte. Alors la décoration serait une fonction de l'intelligence ! Si nous découvrons d'autre part que décoration et vanité (sentiment éminemment humain) sont des attributs l'une de l'autre, nous approchons davantage de la vérité ; et il y a vanité lorsqu'il y a, conventionnellement, plus-value, promesse de puissance. Intelligence, puissance, vanité, ne se trouvent

pas toujours dans le même sac, mais d'où vient la vanité ? D'une intelligence, d'une puissance réelles ou supposées. Que veut la vanité ? S'attribuer l'intelligence, la puissance, vraies ou illusoires, les rendre ostensibles, Cherchez et vous trouverez que depuis toujours la décoration a été le principal attribut de la puissance à tous les degrés et dans n'importe quel ordre d'idées. Si l'homme, même primitif, s'est toujours appliqué à inventer des formes, des lignes, des amalgames, c'est qu'il s'est jamais pris pour une bête, les bêtes fussent-elles déifiées. Le premier acte de dignité fut donc l'invention d'un motif décoratif.

Ceux qui me connaissent vont m'assommer avec les anathèmes contre la décoration que je fus parmi les premiers à lancer. Mais patience, je n'ai pas fini.

L'astuce, faite d'intelligence et de férocité — ou d'appétit — est à l'origine de la puissance, mais la puissance « arrivée » affecte assez souvent de dédaigner l'intelligence pour ne plus se prévaloir que de la force. La puissance physique de l'homme, sa force musculaire, n'est que relative, si on n'y joint cette astuce qui, plus tard, humanisée, et socialement disciplinée, sera l'intelligence pratique. Elle fait de ce concept « force » une réalité redoutable. L'astuce n'ajoute pas à la force, ne la crée pas. Elle l'adapte, la contrôle, la guide, l'amplifie. Elle la suggère et diminue ainsi les résistances. Et la décoration est la première méthode de suggestion.

Démonstrons. Le premier capital individuel de l'homme est une arme : un bâton, une pierre. Dès ce moment, celui qui possède jouit d'un ascendant. Quel sera le souci de cet homme ? Donner une plus-value à sa propriété pour augmenter sa puissance, c'est-à-dire perfectionner son arme. Or, nous voyons, en visitant des collections préhistoriques et des musées ethniques, que la suprême perfection est bientôt et remarquablement atteinte, en tenant évidemment compte des ressources de l'habitat, de la densité de la population, des frontières naturelles qui empêchent ou favorisent de nouveaux apports de matières premières : bois durs, corne, silex, cuivre, étain, fer. Mais remarquez aussi qu'avant même que la perfection soit atteinte la décoration y a suppléé. Est-il meilleure

preuve de la vertu suggestive de la décoration? Et les conséquences analogiques ne sont-elles pas poussées le plus loin possible, sur les parois des cavernes, sur les objets les plus divers où la décoration devient souvent formule incantatoire? Faut-il rappeler la terreur qu'inspirent les sorciers africains. L'effrayant chef-d'œuvre de décoration qu'est leur costume ainsi que les décors de leurs cabanes. Si la décoration est la première lueur d'intelligence, elle est aussi le premier signe d'autorité. C'est le premier « truc » psychologique. Elle suggère et engendre la puissance. Par la suite elle en devient l'attribut, qu'il s'agisse d'un os gravé, du palais de Versailles ou des parades d'une armée moderne.

Je crois que l'humanité devient meilleure, parce qu'au fur et à mesure que son capital réel ou illusoire s'accroît elle devient plus pratique. On est déjà relativement plus honnête par bon sens que par la crainte; on deviendra peut-être bon par intérêt. Ce capital qui avait pour point de départ le besoin de force s'est accru ensuite par la valeur. Cela nous semble tellement naturel que nous ne nous rendons pas compte qu'il y a plusieurs dizaines de siècles entre ces deux conceptions. L'ère de la valeur est celle que nous connaissons le mieux, c'est l'ère historique. Au cours de cette période déjà longue la décoration magique est devenue art. Il y eut même une distinction entre décoration et art, mais il est inutile d'en faire état pour comprendre l'évolution. Comme la décoration primitive, l'art, durant cette période, est un complément de la puissance. La puissance en est parée, c'est elle qui le suscite et l'entretient. L'art confère parfois encore l'autorité, mais il n'est plus à lui seul la puissance, car ses vertus magiques sont épuisées. L'art inspire le respect, l'admiration, l'amour, mais plus la crainte. Plus de décoration valait d'abord plus de force défensive, offensive et oppressive. Plus d'art vaut plus de bonheur. On possède enfin certaines choses pour posséder, et le plaisir que procure cette possession est en raison directe de la valeur intrinsèque de l'objet, de son poids, de son volume, de sa teneur, du génie de celui qui le conçut, de la patience et du temps qu'il fallut pour l'exécuter. La valeur art est donc une chose réelle et un capital réel qui porte un intérêt tel que la puissance qui se l'adjuge ne s'accroît plus en force, mais en prestige.

S'est-on arrêté là? A la valeur va succéder l'ère de la qualité. Il y a des différences plus grandes encore entre valeur et qualité qu'entre force et valeur. Ces différences sont physiques, techniques et morales. Elles séparent mieux les époques qu'une découverte scientifique ou un événement politique. Ce n'est pas un ustensile qui change d'aspect, une tyrannie qui change de nom; la sensation change et s'exprime en un langage que l'on n'aurait pas compris antérieurement.

Force, valeur, qualité. Il y a dans chacun de ces mots quelque chose des deux autres. Que vous preniez cette trilogie par l'un ou l'autre bout, il y a gradation. Gradation

vers le matériel d'un côté, vers le spirituel de l'autre. Et, ce qui est fort curieux, c'est que la gradation vers le matériel contient de plus en plus de mystère idéologique pour aboutir au tabou inexplicable, tandis que la gradation vers le spirituel révèle de plus en plus le rôle prépondérant de la matière. Mais d'une matière de plus en plus domestiquée, de plus en plus utile à l'homme. Dans cette gradation, en commençant par la force, les réactions de l'esprit et de la matière deviennent de plus en plus subtiles, mais aussi de plus en plus précises, contrôlables, exploitables et le bénéfice en est accru d'autant. Ce qui était une insidieuse prise de possession de pouvoir d'abord, une source de jouissances exceptionnelles ensuite, devient une étroite adaptation de l'homme à la nature, de la nature à l'homme et par l'homme. Il est donc toujours question de puissance et c'est précisément cette idée de puissance qui se trouve condensée à divers degrés dans chacun de ces trois termes : force, valeur, qualité. Puissance physique suggérée par la décoration en y ajoutant une puissance occulte, puissance intellectuelle consacrée par l'art qui y ajoute le prestige, puissance technique qui est le produit d'une multiplication affectée d'un exposant. Force, valeur, qualité. Il y a sélection de vertus, gradation en intensité, développement du sens pratique, aussi bien pour ce qui concerne l'économie matérielle que spirituelle. Il y a progrès.

Que reste-t-il de la décoration primitive? A-t-elle disparu? Va-t-elle disparaître? Pas plus que l'homme, pas plus que ses passions et ses besoins. Tout ce qui fut l'homme, depuis la monade jusqu'au civilisé laisse des traces. Cela forme une accumulation de souvenirs inconscients enfouis comme un trésor secret. C'est un formidable héritage d'expérience et, en fin de compte, c'est peut-être cela l'intelligence. A chaque âge, en chaque circonstance et sous chaque latitude, chacun exhume de ce fonds ce qui est utile et agréable à lui-même et aux autres, mais avec une sorte de parcimonie, les souvenirs les plus anciens étant les moins exploités et de plus en plus cachés dans l'inconscient. L'être qui, par insuffisance de volonté ou par défaut d'équilibre nerveux, ne parvient pas à puiser dans cet arsenal avec discernement et mesure, menace de retourner au primitivisme, à l'infantilisme ou à la brute; il est fou, ou incapable, ou fantasque, ou, peut-être, s'il dépense tout à la fois, puérilité et potentiel récent, un fou de génie.

Que restera-t-il de la décoration? Les deux choses primordiales : émotion et logique. Dire émotion c'est rallier toutes les opinions. Prononcer le mot logique produit l'effet contraire. Pourtant n'est-il pas indiscutable que tout ce qui fut inventé soit parti de ces deux mobiles? Une découverte et toutes ses conséquences n'est-elle pas toujours dans la logique des choses? N'avons-nous pas vu que la décoration répondait d'abord à des buts précis et que

ce n'était pas tant la décoration, mais l'émotion qui était primitive? Allons-nous nier que le besoin de force étant remplacé par le besoin de valeur, ensuite, par le besoin de qualité, de nouvelles causes ne produisent d'autres effets et que l'émotion primitive s'affinant par la jouissance, puis dans la sécurité, ne s'exprimât d'une autre façon? Ce serait nier l'avenir. Mais la vie est plus tenace et plus forte que tout ce qui s'accroche au passé mort. Les promesses sont toujours plus séduisantes que les souvenirs. Les générations défuntes se sont toujours efforcées en vain de promulguer des lois éternelles; les suivantes ont toujours trouvé autre chose et mieux.

Cette autre chose et ce mieux, ce n'est pas l'absence d'une décoration rejetée comme des oripeaux désormais ridicules. On n'élimine jamais entièrement ce qu'on a dans le sang. On peut refouler temporairement certaines choses et on assiste alors à d'étranges phénomènes. C'est ce que plusieurs ont tenté de faire en architecture et dans le mobilier dont ils semblaient avoir exclu, non seulement toute décoration (ce qui est actuellement normal), mais toute émotion, pour ne retenir que des lois physiques et mécaniques semblait-il. Or ceux-là ne tardent pas à transformer tout en machines, sans s'apercevoir qu'ainsi faisant, d'interprétation en ajoute, ils décorent d'une façon inattendue et souvent fatigante.

Non, ce mieux qui distingue la qualité n'est qu'une augmentation de rendement qui résulte de l'apparence de cette qualité. Seulement ceci n'est pas possible sans formules et il faut du temps pour les trouver. Cela explique pourquoi il a fallu à l'art moderne qui veut être le langage émotif, quoique précis, de la vie et des idées modernes, plusieurs décades pour trouver quelques règles de base. Il en faudra d'autres pour étendre le vocabulaire, d'autres encore pour trouver une grammaire de la décoration moderne.

Lorsqu'on parle de décoration, d'art, on enferme toutes les mystiques successives que ces choses ont engendrées dans le mot beauté. Ce mot est vague, peut-être, mais il désigne tout ce que j'entendais tout à l'heure en employant les expressions : force, valeur, qualité. Il contient donc un sens réel qu'il s'agit d'atteindre. Or, l'ornement ornant est périmé, de même que la décoration dite artistique. Il y eut jadis une idée de beauté que l'on espérait exprimer par ces truchements. Seulement cette idée n'est plus la même. Pourquoi? Et qu'est-elle devenue?

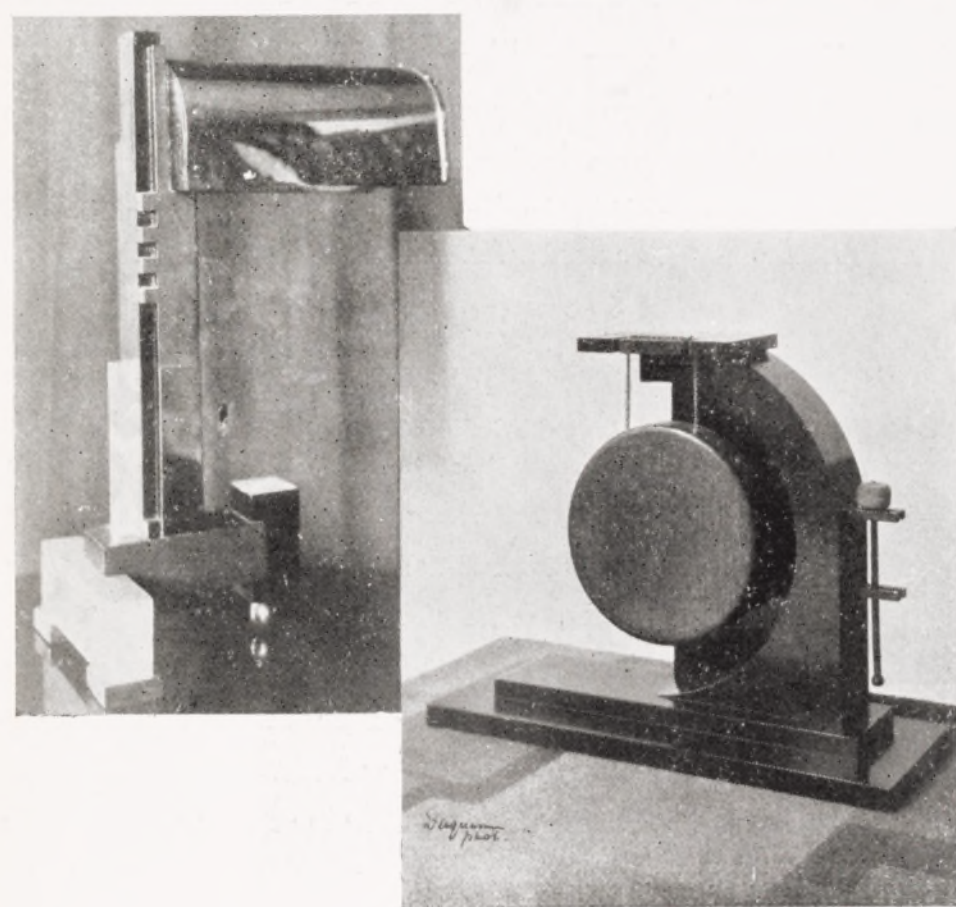
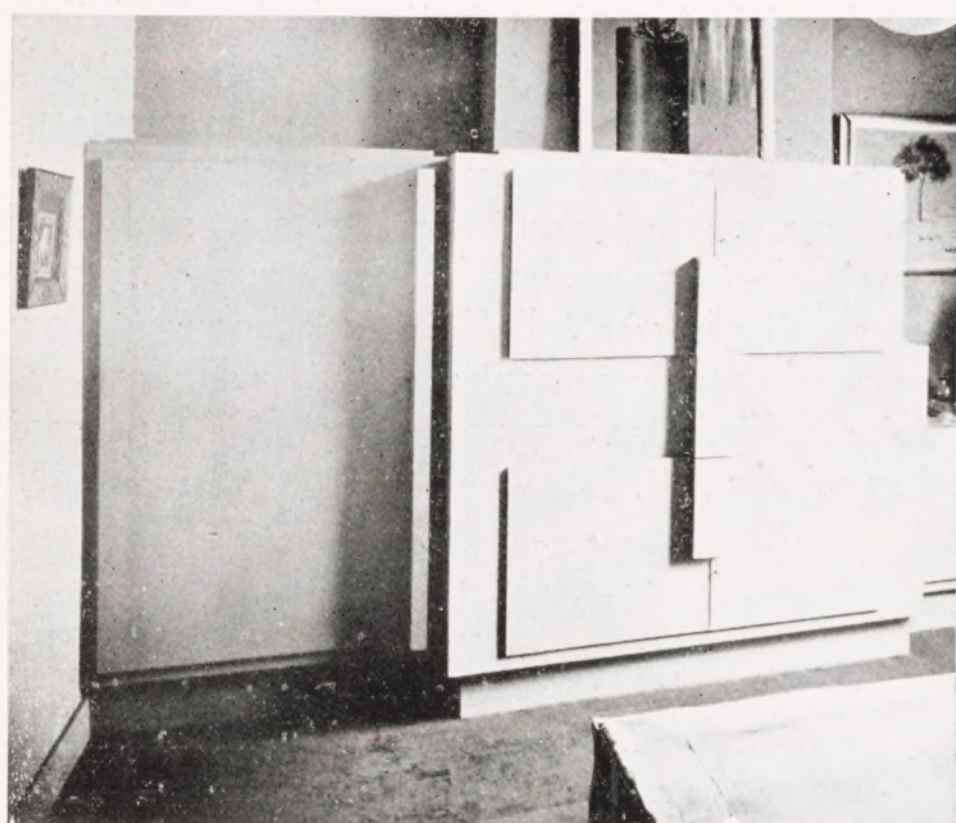
D'abord l'esprit pratique joua le premier rôle. Cela veut dire : applications scientifiques, gain de temps, rareté et cherté de la main-d'œuvre, enfin hygiène et sport, ce qui est également de l'économie et du sens pratique. Car lutter contre la maladie, ménager sa santé et durcir ses muscles est aujourd'hui aussi important que gagner de l'argent et y contribue pour beaucoup. De tout cela est née une beauté dont on a raison de dire qu'elle est plus grecque. Or le public sent une beauté nouvelle.

En effet, quels sont les spectacles qui connaissent la

grande cohue? Les spectacles sportifs, les fêtes de l'audace. L'inconnu qui déplie son journal, ouvre un périodique illustré, que regarde-t-il, attentivement, avant de s'attaquer à l'article de fonds? Les images, dont les huit dixièmes représentent des athlètes, hommes et femmes, des prix de beauté, de nouveaux engins. Comment sont-ils, les athlètes? Nus ou presque, avec de grands sourires heureux, le chiffre d'un club sur le torse. On se retourne de moins en moins au passage d'une toilette, mais on suit de l'œil un rustre s'il est beau gars. On observe plus souvent les mouvements et la démarche d'une femme que la figure ou le chapeau s'ils ne sont ridicules. Quelles sont les premières constatations de l'étranger dans une grande ville moderne, ce par quoi il sent qu'il est ou n'est pas dans le monde civilisé? L'organisation de la circulation, l'exactitude, la rapidité, le confort des services publics, la propreté des rues, les mouvements de la foule aux diverses heures de la journée, son comportement sur le trottoir, en tramway, au restaurant. Tout cela n'est pas de l'art, non, mais c'est une recherche de la qualité. Cette curiosité ne serait-elle pas à l'affût d'une beauté? Nous savons bien que le public ne sent pas tout, qu'il n'est que plus ou moins raffiné, mais nous voyons déjà qu'il sent autrement que jadis.

Récapitulons. Points de départ de la décoration primitive : attributions magiques aux premières inventions de l'esprit, vagues terreurs d'ordre religieux. Points de départ d'une décoration artistique : attribution d'une plus-value matérielle, idée de durée et d'accroissement de cette plus-value, sélection de plaisirs idéalistes. Points de départ d'une décoration moderne : l'homme et l'organisation. De ces conceptions, homme et organisation, peuvent naître toutes les émotions que la beauté, ou ce qu'on appelait de ce nom, a pu susciter jadis, plus quelque chose qui est presque comme le commencement d'une religion nouvelle.

Physiquement et au repos, l'homme ne paraît pas compliqué. Plastiquement, il peut nous suggérer toutes les joies possibles et aussi la douleur. Psychologiquement, il est sujet à toutes les réactions jusqu'aux imperceptibles. C'est une unité parfaite et elle n'apparaît telle que nue. L'art de toutes les époques et de tous les peuples l'a affirmé, depuis la grossière statuette anthropomorphique de l'art quaternaire jusqu'au nu impressionniste et expressionniste, en passant par le nu idéal de David. Voyez ce corps sans ornements, sans tatouages, sans amulettes. Voyez cet autre. Ce sont deux corps humains et rien en eux n'est de même. L'un est-il plus harmonieux, plus parfait, plus beau que l'autre? C'est parfois difficile à dire, mais je présume, je vois, je sens que l'un est nerveux, l'autre obstiné, que l'effort, chez celui-ci, pourrait être puissant, mais de courte durée, que celui-là est capable de résistance et d'accomplir ce que l'autre, malgré sa vigueur, ne pourrait. Ici, les muscles sont longs, fins, à certains endroits se



devine l'articulation. Les lignes, les plans qui dessinent les épaules, le cou, la mâchoire inférieure sont symétriques et se rattrapent naturellement, volontairement. A chaque mouvement, des muscles que l'on ne voyait pas, des fibres, saillent, aussitôt résorbés. Là, les membres jaillissent comme des branches noueuses. L'abdomen, comme la poitrine, respire. C'est un corps immobile et il y a des rondeurs féminines, des pectoraux à la hanche, de l'épaule au coude, mais qu'il bouge seulement et c'est de la chair dure, de l'anatomie précise sous une peau à peine rosée. Une sinuosité dans la ligne du menton contraste avec la ligne parfaitement horizontale des clavicules. La bouche, celle-ci parfaite, celle-là tout autre et point imparfaite. Ce nez fait pour respirer quand l'effort serre les mâchoires, cet autre aux narines vivantes. Des yeux qui voient et des yeux qu'on voit. Ces deux corps vont se mettre en mouvement, marcher, courir, sauter, lancer un poids, la poitrine va se dilater, les pieds frapper, les bras s'arrondir, se replier, se détendre, les têtes se pencher, se rejeter, les yeux autant que les nerfs, les os et le souffle, mesurer. Nous pourrions dire alors lequel des deux a la plus belle forme et le plus de style.

Ne voyez-vous pas que ce tout est capable de toutes les arabesques et de tous les imprévus? N'est-ce pas une magnifique et une séduisante leçon?

Eh! voilà le principe de la décoration moderne! On pourra trouver des poncifs qui seraient ce qu'est le maillot de couleur, ou la ceinture, ou l'écusson du club, ou le gant du boxeur. Y ajouter autre chose serait se rapprocher de la barbarie. Voyez l'allure d'un sportsman, d'une sportswoman en civil. On les reconnaît entre mille. Ils me font penser à certains beaux meubles de style empire dont il suffirait d'arracher les appliques pour en faire de bons meubles modernes.

Les meubles, les façades et tous les objets dont nous nous servons ont également autre chose à nous montrer que les mensonges dont on les avait toujours affublés pour cacher leur véritable identité. Leur fonction est de nous plaire, certes, mais en nous servant. Et nous savons enfin que le plus sain, le plus normal et le plus loyal sert le mieux et que ces qualités n'excitent notre enthousiasme que lorsqu'elles sont apparentes, nues. Les objets modernes, eux aussi peuvent augmenter notre puissance, notre valeur, nos plaisirs, plus que tout ce qu'on inventa jamais, mais ils doivent nous laisser l'esprit libre, ne pas nous en imposer, augmenter notre prestige en ne diminuant pas notre force d'action. Nous voulons voir en eux des serviteurs merveilleusement stylés, mais serviteurs quand-même.

Nous allons de plus en plus préciser le sens des mots : sensibilité et décoration modernes.

Venons-en à l'aspect. J'espère qu'on ne va pas s'imaginer qu'il suffira désormais de quatre murs avec des trous pour faire une maison, ni de quelques planches assemblées pour faire une armoire. Nous ne sommes pas des sauvages

Fig. 258.

La hantise de la machine ou décoration involontaire.

et, si nous l'étions, nous aurions encore plus de raisons pour ne pas agir ainsi. Nous savons trop pour que des formes aussi rudimentaires nous plaisent. Nous venons d'apprendre à voir et apprécier l'homme, apprenons aussi à voir et apprécier la matière pour ce qu'elle vaut et telle qu'elle est. Le marbre ne sera pas plus marbre s'il est fouillé, mais s'il n'est que honnêtement, bêtement du marbre. Le bois n'est pas plus bois s'il est torturé. Le métal inutilement ciselé est moins lumineux que s'il joue simplement son rôle de métal. La couleur n'est pas plus belle si elle reproduit imparfaitement les couleurs de la nature et elle sera plus vivante si elle émane des choses plutôt que de la fantaisie du décorateur.

Il s'agit maintenant, avec ces quelques vérités, d'approcher d'une beauté.

La technique vise à la perfection, donc il s'agit avant tout de technique et le technicien est surtout un organisateur. Il choisit, dispose, assemble, pour qu'une chose soit, serve, agisse. Pour cela il faut qu'il connaisse intimement chaque élément, qu'il donne une forme à chaque élément, qu'il mette chaque élément à sa place. Cela est vrai pour l'ingénieur, c'est deux fois vrai pour l'architecte et le décorateur. Car l'un travaille pour quelqu'un et les autres s'adressent à quelqu'un. Une locomotive est faite pour traîner un nombre déterminé de tonnes à une vitesse donnée et il suffit qu'elle le fasse. Un siège est fait pour s'asseoir, mais il ne suffit pas d'être assis. Il faut être bien assis et il n'est pas indifférent que l'on soit assis à table d'une autre façon que dans une salle d'attente. Prenons même un objet considéré comme uniquement décoratif : un tapis. Cela peut être utile : un tapis tient chaud, élimine le bruit des pas, absorbe les résonances, augmente ou atténue la lumière. Il peut avoir une fonction décorative due en partie à son utilité pratique : donner plus d'intimité à une pièce, plus de grâce à la démarche, ne disons pas mettre en valeur mais accuser la présence des meubles. Seulement, si cet accessoire que l'on foule aux pieds usurpe les regards au détriment d'objets d'une qualité plus élevée, sa valeur décorative devient contestable.

A-t-on compris qu'il s'agit de présenter les objets tels qu'ils sont par et pour eux-mêmes et pour nous-mêmes? La matière sera aussi naturelle, aussi choisie et aussi visible que possible. Cette règle ne pourrait souffrir d'exception que lorsqu'il s'agit de suppléer à un défaut involontaire de qualité, par exemple pour protéger de l'air, de l'humidité, du soleil, du temps, ou encore, lorsqu'il s'agit de prévenir certaines crispations qu'un non-sens évident provoque en nous. Mais dans ce dernier cas il y a un manque de psychologie et déjà une faute de technique. Il est à prévoir, en effet, que des panneaux de chêne massif ne tiendront pas longtemps dans un encadrement de bois blanc camouflé en acajou. J'ai déjà vu des assemblages de ce genre. Autre chose serait si un bois blanc parfaitement sec était emprisonné et immobilisé par des feuilles de contreplaqué.

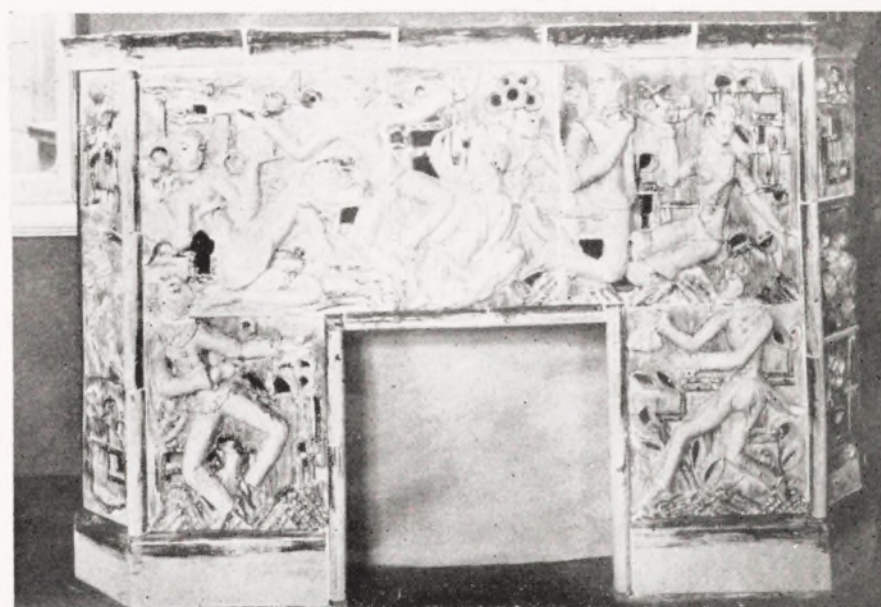


Fig. 259.

La phobie du vide ou survivance morbide de la décoration magique des premiers âges.

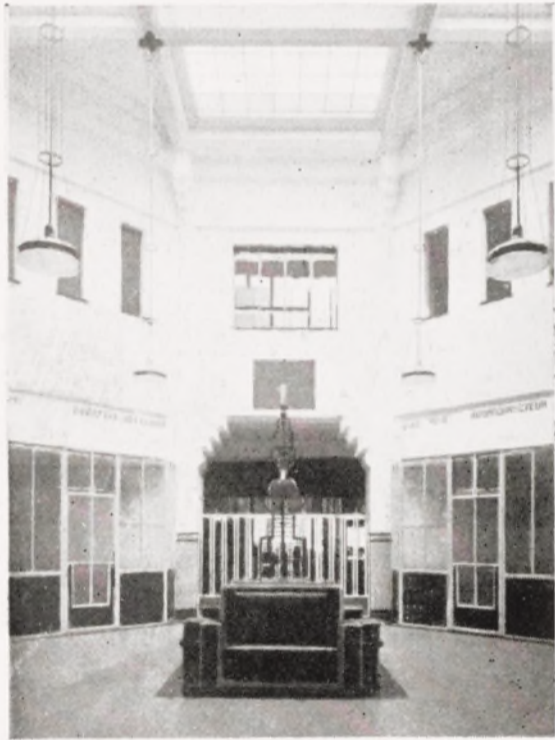
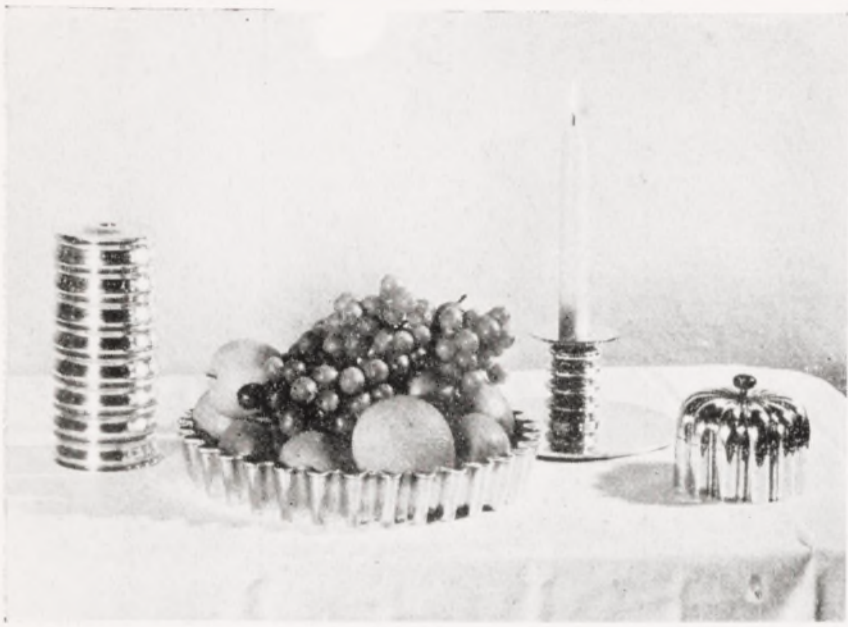


Fig. 260.

Exemples de décoration faussement rationnelle.

Qualité, adaptation, rendement de la matière; qualité, spécialisation de la main-d'œuvre. Ne cherchons pas autre chose pour juger d'une œuvre actuelle. Mais, dira-t-on, la personnalité, l'esprit d'invention sont donc exclus? D'abord, puisqu'il s'agit de servir, la personnalité du client acquiert autant d'importance que celle du producteur. Il n'est pas défendu à ce dernier de revendiquer des droits, au contraire. Le spécialiste devra au besoin imposer des conceptions à ceux qui n'y entendent rien et ceux-là seraient mal venus de protester au nom d'une esthétique que l'autre a pour devoir de répudier. Il ferait beau voir que le plaideur fasse la leçon à l'avocat, le malade au médecin, le profane au technicien. Le créateur doit marquer son œuvre de cette empreinte personnelle que révèle tout travail bien fait et qui vaut déjà une signature. Il peut vouloir « sa » manière, trouver des utilisations nouvelles, des assemblages inédits de matériaux, inventer, mais en tenant toujours compte du personnage, de la collectivité qu'il veut satisfaire, de l'endroit où son œuvre sera mise en valeur. Il lui est enjoint de sensibiliser, de faire vivre tout ce qui sort de ses mains. Pour cela il n'y a qu'une méthode : étudier minutieusement les proportions, donner à chaque élément une valeur et le condamner si cette valeur n'est pas maximum, mais aussi, réduire au minimum tout ce qui diminue l'unité, affecte la pureté de la ligne ou de la forme. Ne rien cacher cependant, ne rien truquer, cela conduit à l'ornement postiche. Une feuille de métal est flexible et je la veux rigide. Si je m'obstine à cacher les moyens par lesquels j'obtiens une tension suffisante pour la rendre rigide, j'accomplis un faux miracle, j'aurai une chose de plus à cacher et je n'y arriverai que par une ajoute inutile. Tandis que la tension obtenue par une technique apparente peut donner un élément utile de plus, plus de sensibilité et certainement une difficulté et un ridicule de moins. Il est permis de polir le métal, le bois, la pierre, de leur conserver un état primitif, de marteler le métal, cirer le bois, gratter la pierre, de colorer le béton avec des oxydes, de faire craqueler la céramique, de donner mille aspects différents au verre, de mettre à profit toutes les découvertes industrielles. Mais rien de tout cela ne peut être fait arbitrairement. Il faut organiser en vue d'obtenir plus de rendement, plus de vie et une émotion plus directe. Il est évidemment plus facile de s'abandonner à la fantaisie et à l'improvisation, mais qu'on ne croie pas pourtant que l'imagination va devenir une tare. Il en faut, et beaucoup, pour transformer une matière informe en un accessoire vivant.

Qu'est devenue la décoration issue de la civilisation et de la sensibilité modernes? Une chose tellement primordiale que plus rien ne se conçoit sans elle, tandis qu'antérieurement la décoration était un luxe. Mais ces deux formes de décoration ne se ressemblent pas du tout, car il y a là deux acceptions différentes.

Qu'est devenu l'ornement surajouté? Un aveu d'impuis-

sance, au moins l'aveu d'une faute. N'ai-je pas dit, en parlant de l'ornement primitif, qu'il supplée au manque de perfection technique? Cherchez bien, chaque fois qu'il y a un ornement surajouté, et vous découvrirez une fraude ou une erreur dans la matière, dans la technique, dans la conception. Parfois cette fraude est d'ordre commercial et dolosive avec préméditation. Par exemple, la reproduction en grande série d'un objet de métal, cuillère, fourchette, entrée de serrure, ne coûtera pas plus cher s'il est couvert d'ornements qui en détruisent la forme, en restreignent l'utilité, le rendent plus vulnérable, sans compter que la qualité, moins visible, du métal pourra être inférieure. Mais on le vendra plus cher.

Il y a encore des artistes très consciencieux et presque convaincus de tout ce que je viens de dire, s'intitulant modernes et l'étant par certains côtés, qui semblent orner malgré eux, par une sorte de crainte superstitieuse que j'appelai autrefois la phobie du vide. C'est la persistance de l'ornement magique des décorateurs primitifs. Cette décoration-là — qu'elle soit naturaliste, stylisée, linéaire ou cubiste — et la sensibilité moderne, finiront par s'exclure.

Nous n'en sommes pas encore là. Constatons-le sans amertume. Les plus forts et les plus nouveaux, sachant pourtant que l'esthétique formelle sera un jour la seule possible, montrent parfois des défaillances qu'ils s'efforcent de justifier par des raisons autres que sentimentales. Souvent ils font valoir des exemples pris dans la nature ou une analogie avec les travaux d'ingénieurs et généralement leurs explications paraissent plausibles. Cependant, pour notre résistance à la nature et notre contentement, nous n'avons à tenir compte que des lois dont nous lui arrachons le secret, du calcul que nous avons inventé sans son concours, quoiqu'il soit sa force la plus formidable. L'exemple de la nature doit être retenu, mais ne la prenons pas pour modèle en voulant créer une beauté humaine. La nature est plus puissante que nous qui n'en sommes qu'une manifestation sans doute parasitaire, mais elle ne peut être pour nous ni plus belle ni plus laide. Elle existe, elle est ce qu'elle est, mystérieuse et coordonnée. Elle a sa logique qui nous écrase et nous avons la nôtre pour la faire servir à nos fins. Elle est comme nous la voyons, comme chacun de nous la voit. Elle est surtout ce que nous en faisons. Une comparaison avec les travaux d'ingénieur n'a pas plus de valeur. L'ingénieur fait exécuter des travaux destinés à entretenir, faciliter la vie et l'intensifier. Il est à l'avant-garde dans la lutte contre la nature. C'est beaucoup et c'est fort. Le décorateur nous

A



B



C



D



Fig. 261.

A) Bel exemple par l'absurde. Supprimez les ailes, c'est une basilique. Supprimez le dôme, c'est peut-être un musée. Serait-ce un grand magasin ?

B) Exemple de ce que peuvent devenir certaines lignes décoratives en honneur vers 1905.

C) L'ornement, ici, semble chercher une justification. Il résiste avec un fanatisme quasi religieux d'où cet aspect théosophique.

D) Minimum de sensibilité, peu d'imagination, audace primaire du volume et du nombre résultat : sécheresse, malgré certaines qualités.

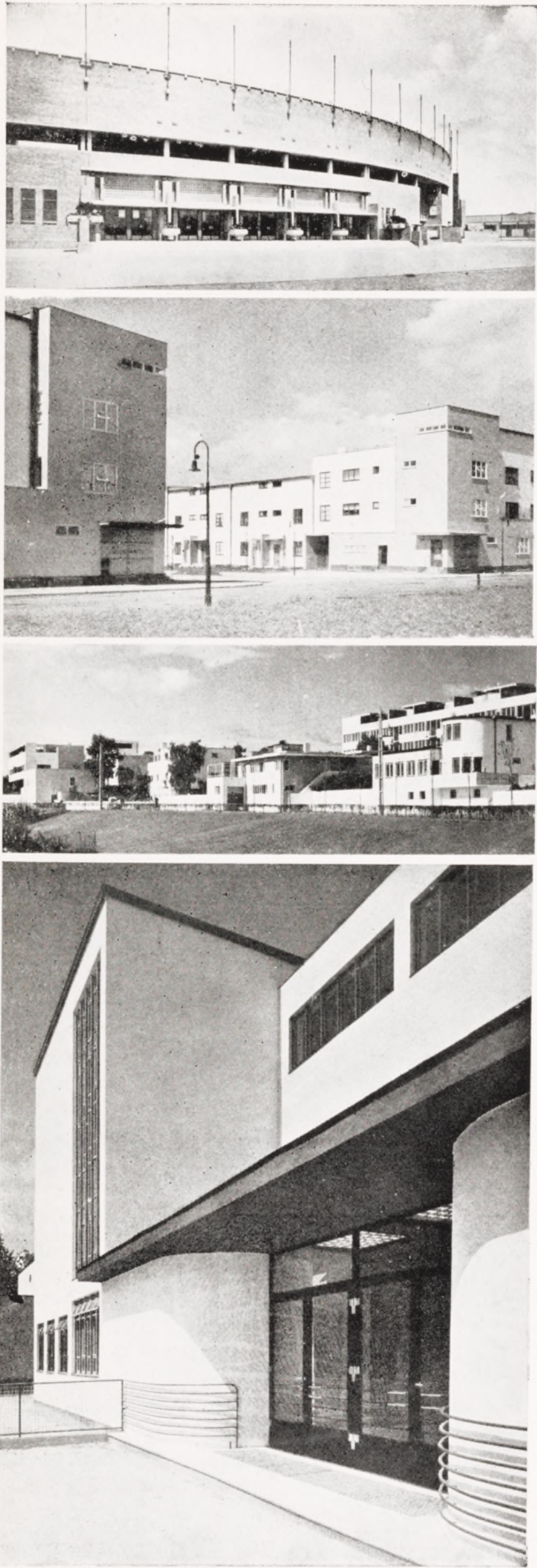


Fig. 262.

La naissance d'un décor futur.

rend la vie aimable, confortable, nous force à la trouver belle. Il aménage et met en valeur les conquêtes de l'ingénieur. C'est autre chose.

Donc, me direz-vous, l'ornement est mort, les modernistes l'ont tué. Je suis extrémiste, mais que l'on se rappelle quelques comparaisons que je fis au cours de cet exposé : le gant du boxeur, le monogramme du club. Les objets doivent être vivants. Ils doivent donc avoir un air, un langage, représenter quelque chose, enclore une psychologie, exister pour nos yeux, nos mains, notre esprit. L'ornement pour l'ornement essaie de suppléer à ces qualités lorsqu'elles sont absentes ou pas assez visibles, et pour y arriver, il nous détache de l'objet. C'est un style artiste qui s'exprime par images, grisant l'auteur, mais fatiguant l'amateur. Mais tout langage, me dira-t-on encore, est conventionnel. Soit, mais confondre l'expression et l'idée, c'est retomber encore une fois dans l'artificiel! Une chose est la forme, une autre chose est l'objet, mais ils ne doivent former qu'un. L'émotion est certainement issue de la forme, mais elle doit parler de l'objet. Tout langage étant conventionnel il y aura donc certainement un jour des ornements, des poncifs qui finiront par s'imposer, qui seront à l'objet ce que le gant est aux boxeurs, c'est-à-dire une épithète.

Et, lorsqu'un summum sera atteint, on parviendra probablement à ajouter à la qualité sans la diminuer, à faire ce que nous appelons du style. Ajouter quoi? Il est impossible d'anticiper. Ce sera la volupté nouvelle de l'art moderne que tous s'évertuent à découvrir dès maintenant. C'est vouloir mettre la charrue devant les bœufs.

Nous ne comprendrions pas encore les émotions, la sensibilité et la beauté futures si elles s'offraient spontanément à nous. N'essayons pas de les comprendre sans franchir les étapes nécessaires. La beauté future, issue de l'art moderne, naîtra quand ce sera le moment et à condition que l'art d'aujourd'hui, qui traduit les émotions et les aspirations d'aujourd'hui, devienne d'abord CLASSIQUE.

Maurice CASTEELS.

Les bassins de natation dans le système récréatif américain

(Voir " La Cité ", XIe Année, No 9, Septembre 1933)

Si les États-Unis ont contribué puissamment à résoudre de manière scientifique le problème sanitaire, hygiénique et technique du bassin de natation, leur mérite ne peut certes pas être limité à cet aspect de la question. Ce qui est tout aussi remarquable dans leur intervention en ce domaine, — et sans doute beaucoup moins connu — c'est la méthode vraiment sociale et urbanistique qu'ils ont sinon inaugurée, au moins perfectionnée à un haut degré, — méthode qui suivant laquelle, tout en résolvant pour de nombreuses villes, agglomérations ou états un point important de l'activité urbanistique : le délassement, ils ont incorporé le bassin de natation (ouvert ou fermé), la plage et en général les aménagements nautiques au système récréatif cohérent appliqué à leurs municipalités.

SYSTEME RECREATIFS

C'est, surtout, après 1920 que les villes d'U. S. A. ont fait un effort conscient et systématique pour acquérir, ordonner et répartir leurs zones réservées au délassement. Des enquêtes et des campagnes furent menées pour émouvoir l'opinion publique, des statistiques furent dressées pour servir aux recherches très précises qui tendaient à déterminer les bases mêmes du problème — l'espace minimum de récréation nécessaire à toute ville, la participation judicieuse de cette zone, sa subdivision suivant les genres de délassement à envisager (parcs et jardins, terrains d'athlétisme et de jeux, installations sportives diverses, quartiers scolaires, etc.).

D'éminents spécialistes — G.-B. Ford, J. Nolen et d'autres — vouèrent une grande part de leur activité à ces recherches et aboutirent à des conclusions à la fois basées sur l'expérience et dressées dans un esprit résolument progressiste.

C'est ainsi qu'il est à présent admis que toute ville doit pouvoir offrir à sa population une zone récréative, judicieusement répartie, dans la proportion de 1 acre (soit 40,5 ares) par 100 habitants. Trente à cinquante pour cent de cette zone seront affectés aux jeux et aux sports (« active recreation »), le reste étant aménagé en parcs, jardins, etc. Enfin la zone « active » est elle-même subdivisée afin de pouvoir être utilisée par les adultes et par les enfants; ceux-ci on en octroie plus de la moitié.

Quelques principes d'économie prévoyante guident les municipalités dans leur effort pour accroître le patrimoine récréatif de la collectivité : — l'acquisition méthodique de petites parcelles restées libres et

réparties dans les divers quartiers de l'agglomération, parcelles susceptibles d'être aisément aménagées en terrains de récréation; — l'achat de lots plus étendus, même s'ils sont moins aisément utilisables pour la génération présente, mais qui peuvent provisoirement être convertis en espaces plantés; — enfin l'acquisition de vastes zones vertes, sises au-delà des quartiers bâtis et par conséquent peu touchés encore par la spéculation immobilière. En général ces diverses opérations ont pour objet des terrains peu favorables à la construction et la voirie.

Un tel mouvement conscient, appuyé par des chiffres, des enquêtes et des statistiques, embrassant la grande majorité des municipalités d'U. S. A., n'a pas manqué de donner des résultats déjà impressionnants, comme le montre l'aperçu suivant :

En 1929, 872 villes possèdent un système récréatif nettement établi et fonctionnant normalement; — le total des aménagements se monte à près de 34.000 terrains pour la « récréation active » seule; — dans ce chiffre sont compris 937 bassins de natation et 353 plages. En 1930, 980 municipalités informent la « National Recreation Association » du capital investi en aménagement récréatifs : 38 1/2 millions de dollars; la crise et le chômage, loin d'enrayer ce mouvement, lui furent, au moins au début, favorables puisqu'ils ont créé des conditions avantageuses de développement (travaux d'extension, réalisations nouvelles pour occuper la main-d'œuvre). Notons encore que fin 1930, le nombre des bassins de natations est monté à 1.042 et celui des plages à 457; le personnel spécialisé chargé de la surveillance et du fonctionnement dépasse 25.000 personnes.

Enfin, nous signalerons ce fait assez typique de quelques préoccupations sociales d'Outre-Atlantique : en 1931, une puissante revue d'intérêt public et de technique urbaine, « The American City » organisait un concours entre les municipalités des divers états pour le classement des villes possédant le système récréatif judicieux et bien ordonné. Cette compétition se subdivisait en deux catégories : les villes de plus de 50.000 habitants, et celles de 50.000 habitants et moins. Reading fut classée en tête, pour la première, Laurel pour la seconde.

Si ces données n'intéressent peut-être pas directement le problème du bassin de natation, elles en situent néanmoins les éléments urbanistiques préliminaires et témoignent des initiatives systématiques

que prennent les municipalités américaines, appuyées et guidées par leurs urbanistes. Avant de passer à l'examen de quelques réalisations dans le domaine du bassin de natation proprement dit, nous donnerons ci-après quelques indications encore touchant les plus caractéristiques parmi les systèmes récréatifs d'U. S. A.

1) L'Etat de New-York possède un système récréatif considérable réparti sur un grand nombre de villes, dont les principales après la capitale présentent les caractéristiques suivantes :

	Population	Superficie en parcs et jeux
Rochester	317.000 hab.	1.777 acres
Buffalo	538.000 »	1.218 »
Utica	102.000 »	760 »
Albany	118.000 »	294 »
Schenectady	93.000 »	355 »
Binghamton	72.000 »	296 »
etc.		

Ce remarquable ensemble comporte 46 bassins à ciel ouvert, dont d se trouvent à Rochester et 3 à Buffalo; chacune de ces deux villes possède en outre 2 plages aménagées.

Quant à New-York même son domaine récréatif principal est constitué par cet étonnant Jones Beach State Park (Long Island), dont les caractéristiques principales sont :

Superficie près de 1.100 acres, situé face à l'Atlantique et relié à la terre ferme par un vaste promotoire, est réuni au vaste système des 17 parcs et multiples parkways de la capitale, système dont l'ensemble atteint 15.000 acres, comporte une plage développée sur 1 milles, une vaste piscine d'eau de mer, un port de yachting, station d'autobus, parking pour 12.000 voitures, un casino pour 10.000 personnes, 2 établissements de bain et 2 bassins à ciel ouvert, l'un pour adultes (100 x 150 ft), l'autre pour enfants (50 x 100 ft). En 1930, le nombre de personnes ayant utilisé les diverses installations du Jones Beach State Park atteint près de 1.400.000 personnes, pour la seule période allant de mai à septembre.

2) Parmi les autres grands centres américains possédant un système récréatif ordonné signalons :

Pittsburgh (Pa.) 632.000 habitants et 1.808 acres de parcs; — Minneapolis (Minn.) 450.000 habitants, totalise près de 5.000 acres en 135 parcs et terrains répartis sur 60 milles carrés; — Chicago compte atteindre prochainement la moyenne requise de 1 acre par cent habitants, avec la proportion nécessaire pour l'« active recreation »; — Los Angeles (Calif.) a annexé à sa prodigieuse plage naturelle un système intéressant de réserves et d'aménagements sportifs; — en fin Milwaukee (Wis.) totalise en une cinquantaine de terrains une superficie récréative de près de 175 acres.

3) Il reste à mentionner quelques petites

villes dont certaines ont fait, dans le domaine récréatif, un effort surprenant : Portland (Ore) compte parvenir à totaliser 2.000 acres; signalons la tentative de cette municipalité qui cherche à disposer les éléments de son système récréatif de manière que chaque enfant puisse se trouver à une distance maximum de 3/8 de mille d'un centre de jeux; celui-ci sera basé sur le standard de 100 pieds carrés par enfants. Northampton (Mass.) a 25.000 habitants et 128 acres de parcs et jeux; — Great Falls (Mont.) compte 27.000 habitants et 686 acres de répartis en 28 unités; — Garry (Ind.) ville industrielle est parvenue à offrir à sa population 400 acres de parcs et de jeux; — Laurel (Miss.) a 18.000 habitants et possède un système récréatif admirablement réparti; chaque quartier dispose d'un centre récréatif et l'agglomération a construit un stade athlétique et un bassin à ciel ouvert dans un cadre naturel remarquable, etc.

QUELQUES RECENTS BASSINS DE NATATION

Le développement considérable donné, dans le système récréatif américain, aux bassins de natation (ouverts ou fermés) apparaît à la lecture de ce qui suit : Il y a quelque deux ans environ, la Revue « The American City » adressa à la plupart des municipalités américaines de plus de cinq mille habitants, un questionnaire relatif aux principaux caractères des bassins en fonctionnement. 436 villes répondirent, accusant un total de 1.334 bassins, dont 504 à ciel ouvert et 830 fermés. Sur ce chiffre global plus de 700 bassins relèvent des autorités municipales, les autres à l'inspection du Département de l'Hygiène.

Voici, en même temps que les illustrations ci-jointes, quelques détails relatifs à une série de bassins ouverts, construits au cours de ces trois dernières années aux Etats-Unis :

1) South Park, Allegheny County (Pa.). Ce bassin fut construit et est dirigé par le Bureau Municipal des Parcs; il est situé dans un attrayant cadre naturel. La superficie totale de la nappe d'eau est d'environ 100 x 250 mètres, répartie en quatre bassins de profondeur graduée : le premier servant aux exhibitions, va de 4 à 10 pieds, et mesure environ 38 x 55 m.; un dispositif d'éclairage sous l'eau accuse les profondeurs. Le second bassin est beaucoup plus réduit et moins profond; il est exclusivement réservé aux enfants, entièrement isolé des autres et muni de dispositifs de sécurité. Le troisième a 3 pieds de profondeur et mesure environ 125 x 52 m., et le quatrième 15 x 27 m. avec une profondeur de 4 1/2 pieds; c'est le « splashpool » où l'on se baigne seulement. L'entrée et la sortie des bassins se fait par une batterie

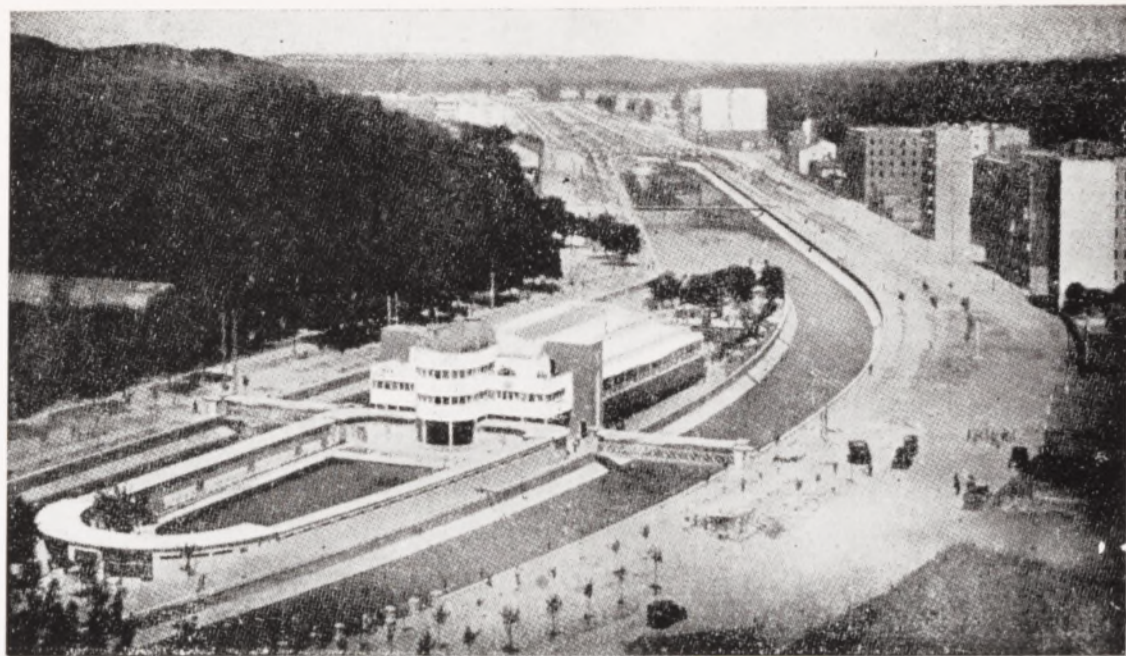


Fig. 263.

de douches et un pédiluve. L'installation fonctionne même la nuit tombée grâce à un système de projecteurs; elle est complétée par une plage artificielle de 22 x 53 m. et un établissement de bains fermés, pour 3.000 personnes.

2) Le bassin de Wheaton (Ill.) mesure 25 x 40 m. et a coûté 50.000 dollars. Ce chiffre comporte tous les détails de l'installation et se répartit comme suit : construction 38.500; installation de filtrage 3.855; équipement des cabines 1.100; linge et vêtements de bain 1.700; électricité et plomberie 3.900; divers détails 1.000.

L'inspection de l'eau y est rigoureuse; les analyses périodiques sont affichées. Le bassin, qui n'offre aucune particularité architecturale, a connu un succès immédiat, grâce à sa stricte organisation; durant quatre mois de fonctionnement en 1931, il a enregistré 40.200 entrées et a permis à la municipalité de faire un bénéfice de près de 2.500 dollars, qui ont été affectés à l'aménagement des environs ainsi qu'à divers perfectionnements.

3) Cristal Pool-Gle Echo Park (Washington). L'installation comporte trois bassins, l'un de 12 x 17 m. pour les exercices de plongeon, le second de 30 x 47 m. pour la nage, et le troisième de 5 x 12 m. réservé aux enfants. Une plage de sable de 10.000 pieds carrés est annexée aux bassins, mais l'accès de ceux-ci ne se fait que par des batteries de douches de 7 mètres. La disposition du terrain a permis d'aménager les salles de déshabillage et l'installation de filtrage en-dessous du niveau de l'eau.

4) River Rouge, Détroit offre à peu près les mêmes caractéristiques que le Crystal Pool. Il fut construit par l'Office Municipal des Parcs dans une remarquable zone verte de 1.200 acres. Il a coûté 323.623 dollars y compris l'établissement de bains fermés y attenants.

Le bassin ouvert se subdivise en 3 piscines de 23 x 55 m. environ; le premier a de 3 à 5 pieds de profondeur, le second de 4 à 6, le troisième servant aux exhibitions et concours de 4 à 12. La capacité normale

de l'ensemble est de 2.800 personnes. L'approvisionnement d'eau se fait par un branchement sur les canalisations de la ville; son conditionnement est assuré par un renouvellement, filtrage et stérilisation toutes les huit heures.

5) Jacksonville (Fla.). Cette modeste municipalité possède un parc exclusivement réservé à la récréation, le Lackawanna Play Park (365 acres), lequel comprend un terrain d'athlétisme entouré d'une piste, des courts de tennis et divers jeux, des espaces équipés pour les enfants, et enfin un bassin à ciel ouvert, surélevé. L'ensemble de la construction mesure 27 x 50 m.; le bassin proprement dit 15 x 35. Au niveau du sol se trouvent : entrée, hall d'attente, vestiaire et divers, salle de déshabillage des femmes (24 cabines groupées autour d'une batterie de 8 douches, salle des casiers, etc.), salle de déshabillage des hommes (280 casiers métalliques et batterie de 6 douches). Quelques locaux pour clubs et tournois sportifs complètent l'aménagement du rez-de-chaussée. Au-dessus de celui-ci se développe le bassin entouré d'un promenoir large de 4 mètres. Le bassin est divisé en deux parties, pour adultes et pour enfants; ce dernier mesure 13 x 3,5 m. environ. La profondeur va de 3 à 9 pieds. La capacité totale du bassin est de 210.000 gallons. L'approvisionnement d'eau se fait par un puits artésien de 200 m. environ, qui permet de renouveler complètement le contenu du bassin en 9 1/2 heures. Un renouvellement ininterrompu d'une capacité de 18.000 gallons, se fait par la rigole périphérique. Le bassin est vidé deux fois par semaine et entièrement nettoyé; enfin pour éviter la formation d'algues une addition de sulfate de cuivre est pratiquée sur l'eau fraîche (1 litre pour 100.000 gallons). Terminons cet aperçu en mentionnant que la construction générale est en béton armé, les murs de remplissage du rez-de-chaussée étant en briques. L'emploi du bois a été réduit au minimum, les châssis étant pour la plupart métalliques.

Le conditionnement de l'eau de piscines

Les notes ci-après sont extraites d'articles parus dans la revue « Le Bien-Etre », et dus aux ingénieurs C. Dejardin (Bruxelles) et A. de Ley (Paris).

GENERALITES

Lors de l'établissement d'une piscine, on doit donc envisager avant tout si l'on dispose de l'eau nécessaire :

1° en quantité, 2° en qualité.

En quantité; c'est un point indispensable, car il faut que l'eau puisse être renouvelée assez fréquemment pour lui conserver toujours une qualité d'utilisation suffisante.

D'après les résultats des études faites dans différents pays (et nous devons signaler ici les recherches faites par l'Association Américaine d'Hygiène, qui a exercé son contrôle sur 272 piscines) il semble que la quantité d'eau à renouveler par jour, soit en eau fraîche, soit en eau purifiée, soit en un mélange de l'une et de l'autre, ne puisse être en tous les cas, inférieure à 3 m³ par baigneur et par jour. La quantité de l'eau est donc fonction de l'utilisation de la piscine.

Les Américains ont défini ce qu'ils appellent la capacité de la piscine; d'après eux, elle ne doit pas dépasser 20. Cette capacité est fixée par le nombre de baigneurs d'une semaine, pouvant utiliser l'eau de la piscine avant son renouvellement complet; ainsi par exemple, pour une piscine de 240 m³ pour ne pas dépasser le coefficient 20, la fréquentation d'une semaine ne devra pas être supérieure à 1.200 baigneurs.

Toutefois, en pratique, il n'en est rien, ce sont là que des indications, et à l'usage, on devra surtout se baser sur l'état sanitaire initial de l'eau.

En dehors de cette question de quantité, il y a la question de qualité initiale qui est primordiale.

Il ne faut installer des piscines que là où l'on est sûr d'avoir une qualité d'eau biologiquement pure, et réunissant en outre toutes les autres qualités physiques et chimiques, c'est-à-dire une eau claire, cristalline, douce autant que possible, et qui, si elle contient des sels de calcium, renferme le moins possible de traces de fer ou de manganèse lesquelles nuisent beaucoup au bon entretien de la piscine.

La première qualité de l'eau doit être sa transparence; il faut qu'elle soit telle que toute personne submergée puisse être vue du bord. Ceci dépend évidemment des conditions de la construction : utilisation de revêtements blancs ou très clairs, et éclairage parfaitement assuré.

Mais en dehors de cette qualité primordiale de l'eau, il faut assurer pendant l'exploitation de la piscine, l'entretien de cette qualité à l'usage. Il faut donc veiller au renouvellement régulier de l'eau; il faut veiller au nettoyage superficiel dû à l'utilisation par les baigneurs; il faut veiller au nettoyage du fond des bassins par suite des dépôts qui peuvent s'y former; il faut veiller à une filtration attentive de l'eau de réutilisation; et il faut veiller avant tout à ce que, par tous moyens, l'eau ne soit pas contaminée ni salie par des causes extérieures.

Ces questions peuvent être parfaitement réglementées et faire l'objet de soins spéciaux lors de la conception du bassin lui-même. Ils auront trait, d'une part, à l'introduction et à l'évacuation de l'eau, d'autre part, aux dégorgements superficiels par évacuation latérale, tout le long du bassin, et par tous moyens utiles en vue d'empêcher que, soit par les baigneurs, soit par les visiteurs, il y ait contamination totale. Si toutes ces mesures sont prises, on peut envisager qu'on obtiendra et qu'on maintiendra une qualité d'eau suffisante pour éviter toutes les contaminations et toutes les maladies qui peuvent résulter de bains pris en commun.

Quoiqu'il en soit, depuis ces dernières années, en dehors de la filtration des eaux, on a envisagé et on a réalisé des applications de purifications des eaux qui sont très intéressantes; on utilise le chlore sous forme solide, liquide ou gazeuse, on utilise les rayons ultra-violet et l'ozone, de façon à assurer un état bactériologique de l'eau le plus parfait possible.

EPURATION DES EAUX

Parmi les nombreux procédés employés jusqu'à présent dans ce but, le traitement par le chlore est un des plus répandus. Il s'agit de chlore liquide ou de chlore gazeux.

Il a cependant l'inconvénient d'imprégner l'atmosphère de vapeurs de chlore qui laissent des traces dans l'établissement de bains et s'attachent même au corps des baigneurs.

Certaines recherches ont permis de réduire considérablement les effets du chlore en excès, à savoir l'utilisation d'une solution de sels d'argent et de cuivre; ces expériences viennent d'être confirmées par la pratique.

On peut se contenter de 20 à 30 grammes de chlore par 50 mètres cubes, alors que précédemment il en fallait de 60 à 90 ceci, en employant des appareils chlore-cuivre-argent.

L'hygiène des piscines continue d'ailleurs à faire l'objet d'études et de recherches très approfondies; en Amérique, on donne

toujours la préférence au renouvellement et à la filtration de l'eau, plutôt qu'à sa conservation et à des traitements chimiques, mais, en outre, on est extrêmement sévère en ce qui concerne la désinfection des usagers des piscines.

Ce sont évidemment là des précautions sur lesquelles on ne pourrait être trop strict et qu'il faut également conseiller.

En Amérique, on s'est attaché au dépistage des tricophytes des pieds qui s'étaient abondamment propagées parmi les baigneurs.

Il résulte de ces recherches que ces maladies contagieuses sont plus particulièrement propagées par les planchers des cabines. On est donc d'avis de supprimer les caillebotis en bois que l'on ne pouvait d'ailleurs maintenir suffisamment ni propres, ni secs. On supprime également l'usage des espadrilles dont on a pu constater la nuisance dans le développement ou dans la fréquence de cette infection.

On supprime également les bains de pieds qui n'étaient vraisemblablement pas suffisamment entretenus en état de propreté. Dans les nouvelles piscines mises en exploitation à Paris, notamment à la piscine des Amiraux qui comporte un bassin de 700 mètres cubes, heureusement alimenté par un puits artésien d'un débit de 1.600 mètres cubes, ce qui permet la réalimentation continue, on a utilisé en outre, pour garantir l'épuration de l'eau, l'emploi du chlore, mais en très faible quantité.

Cette piscine a été ouverte avec le plus grand succès. Le bassin mesure 33 mètres de longueur sur 10 mètres de large. Les deux étages comportent 123 cabines et une trentaine de douches.

PISCINES D'EAU DE MER

Voici quelques détails relatifs à la Piscine du Touquet-Paris-Plage, inaugurée en 1931 et comportant, suivant les réalisations de Monte-Carlo et de Dinard, un vaste bassin d'eau de mer aménagé sur la plage même, entouré de promouvoir, gradins et cabines.

La prise d'eau de mer est faite à une distance de 350 mètres de la piscine, par pompage à l'aide d'un tuyauterie de 450 mm. de diamètre.

Le point de prise d'eau a été fixé par un pieu en béton qui dépasse la crépine d'aspiration.

L'eau est aspirée de la mer vers la piscine à l'aide de deux pompes d'un débit de 400 mètres cubes.

Comme l'eau de mer n'est pas absolument propre, qu'elle peut contenir des quantités de sable, d'algues, de petits poissons, de coquillages et autres impuretés, toute l'eau est refoulée dans deux bassins décanteurs de 600 mètres cubes.

Dans ces réservoirs, elle laisse déposer par gravité la plus grande partie du sable en suspension, ainsi que les autres impuretés. Mais comme cela ne suffit pas encore, l'eau passe ensuite dans un filtre. Elle est donc reprise dans les deux réservoirs d'eau brute par une pompe qui la foule à la partie supérieure des filtres, lesquels sont composés de lits de coke superposés.

L'eau s'écoule alors directement à la piscine, mais, ainsi que nous l'avons signalé, cette eau étant à une température normale d'environ 14 à 15° et que, précisément, pour l'agrément d'une piscine d'eau de mer, il est indispensable de réchauffer cette eau pour l'amener à une température d'environ 20°, on fait circuler l'eau de mer dans des boilers où l'eau est portée à la dite température par des serpents de vapeur.

Voilà, dans les grandes lignes, le principe de la distribution d'eau à la piscine du Touquet-Paris-Plage.

Certains autres détails extrêmement intéressants concernant la vidange du bassin pour le nettoyage mensuel, cette vidange se faisant par pompage et refoulement dans la tuyauterie d'aspiration.

Grâce aux soins pris pour la captation de l'eau, sa décantation, sa filtration, l'eau de la piscine est tout à fait propre, tout à fait limpide, seulement un peu souillée par les sables volants.

Comme nous l'avons signalé précédemment, les cabines sont pourvues d'eau douce chaude, d'eau douce froide et d'eau de mer chaude et froide. L'eau de mer froide est fournie par les filtres. L'eau douce et l'eau de mer passent toutes deux par des boilers où elles sont portées à la température de 30° pour alimenter les pédiluves, les douches et les baignoires.

En outre, les réchauffeurs d'eau de mer portent journallement 400 à 500 mètres cubes d'eau à la température de 35°, ce qui permet de renouveler journallement une partie de l'eau de la piscine, et de lui conserver sa qualité d'eau pure et en même temps de maintenir la température de l'eau de la piscine à 20°.

Cette eau est distribuée par quatre fontaines qui se trouvent autour du bassin, ce qui est d'un effet architectural très heureux.

L'eau souillée est enlevée en partie à la surface par un dégorgeoir qui entoure le bassin au niveau du trop plein et par purges faites au fond du grand bassin.

On comprendra que, dans ces conditions, étant donné l'importance des quantités d'eau à réchauffer, la chaufferie de la piscine du Touquet constitue une véritable petite usine, et de fait, elle comporte 8 chaudières, capables de un million de calories.

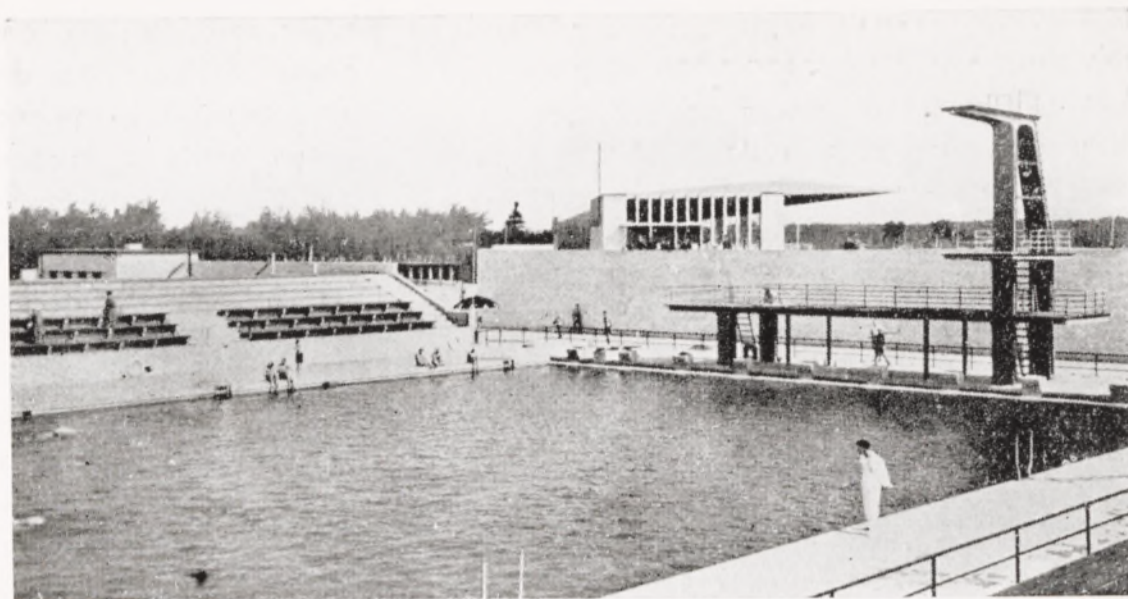


Fig. 264.

La vapeur y est produite à basse pression, 100 grammes, et sert pour la plus grande part à réchauffer de l'eau de mer, une autre partie est employée au réchauffage de l'eau douce et le complément sert au réchauffage de certains locaux, tels que : bureaux, restaurant, salle de massage, buanderie, etc., etc. C'est dans la même salle de chauffe que se trouvent disposés les appareils échangeurs de température destinés au chauffage de l'eau. Ces appareils sont munis de régulateurs automatiques limitant eux-mêmes la température et empêchant de ce fait des accidents.

Une des difficultés qui se posait pour cette chaufferie était d'en conserver la parfaite propreté, d'éviter les poussières et les fumées de charbon qui pourraient nuire au succès de la piscine; à cet effet, diverses combinaisons se présentaient : soit qu'on

utilisât les combustibles solides tels le charbon ou le coke, soit qu'on fit usage de combustibles liquides tel le mazout, ou encore de combustibles gazeux tel le gaz d'éclairage.

Après diverses études, les techniciens se sont arrêtés à l'utilisation du coke, craignant l'insuffisance de l'usine à gaz actuelle, craignant d'autre part l'odeur du mazout et voulant cependant éviter les poussières de charbon. Le coke est certainement un combustible dont l'emmagasinement peut se faire très proprement. Le chargement, fait au moyen de bennes fermées, supprime toutes les poussières; et pour éviter l'inconvénient d'une cheminée disgracieuse, on a eu recours au tirage forcé qui refoule les produits de la combustion dans l'un des deux pylônes servant de plongoir.

Des qualités de l'eau d'un bassin de natation à ciel ouvert

Le climat de la Belgique ne permet d'envisager l'exploitation d'un bassin de natation à ciel ouvert que pendant environ quatre à cinq mois sur l'année. Seuls les mois de mai, juin, juillet, août, septembre peuvent nous inviter à la natation en plein air sans trop courir le risque d'être gratifiés d'un bon rhume, si pas d'une bronchite tenace.

Les « sportifs » vont se récrier qu'il n'y a pas de saison pour le sport — qu'un corps sain et entraîné supporte aussi bien les rigueurs de l'hiver que les températures caniculaires.

N'avons-nous pas vu ces derniers temps des épreuves de natation se courir en plein hiver ?

L'exception ne fait tout d'abord pas la règle : Si quelques sportifs robustes peuvent supporter sans broncher, après un entraînement encore, les températures les plus basses de l'année, il n'en est pas de même pour la plupart des nageurs d'occasion, qui constituent d'ailleurs la plus grande partie de la clientèle des bassins de natation.

Ensuite, si l'on écoute la voix autorisée de certaines sommités médicales, ces performances sportives sont, à rares exceptions près, préjudiciables à la santé.

Il n'y a donc pas lieu d'envisager l'exploitation d'un bassin de natation à ciel ouvert en dehors des mois déjà cités. A Paris notamment — où le climat peut être com-

paré au nôtre — un exploitant l'a tellement bien compris, qu'il transforme le bassin en piste de glace le restant de l'année.

De plus, pour qu'un bassin « rende » pendant ces quelques mois d'exploitation, il y a lieu de mettre au point différents facteurs de succès dont les qualités de l'eau sont les principales.

Il faut que l'eau d'un bassin ouvert présente les mêmes caractères que celle d'un bassin couvert moderne.

Les temps sont révolus où les clients se contentaient de patauger dans une eau saumâtre et glaciale.

L'aspect de l'eau tout d'abord : elle doit être limpide, bien transparente.

Elle ne doit ensuite pas dégager d'odeur. Enfin, dernier caractère physique, elle doit avoir une température en rapport avec la température extérieure.

Cette variation de température constitue la seule différence admise vis-à-vis de l'eau d'un bassin couvert.

L'on sait que pour ce dernier la température du hall et de l'eau doit pouvoir être maintenue à une constante de 22° pendant les mois d'hiver, température reconnue comme présentant le plus de confort pour le sport pratiqué. Cette température est obtenue grâce aux différents systèmes de chauffages employés, corps de chauffe ou air chaud pour le local et réchauffeurs pour l'eau.

La création d'une température ambiante fixe n'est évidemment pas possible pour un bassin à ciel ouvert. Tout au plus, pourrait-il être mis à l'abri des vents dominants par l'heureuse disposition des bâtiments des différents services d'exploitation, par un rideau d'arbres ou encore par sa situation même au flanc d'un coteau, au fond d'un vallonement. L'on ne pourra donc songer qu'à la mise à température du milieu liquide. Et pour éviter des sensations désagréables de froid et chaud à l'entrée et au sortir de l'eau, sensations qui peuvent d'ailleurs occasionner des troubles graves à certains organismes réagissant mal, il y a lieu de maintenir autant que possible la température de l'eau aux environs de la température de l'air ambiant, — sans pour cela descendre en dessous d'une température minimum de 15°.

Le bassin à ciel ouvert tout comme le bassin couvert sera donc pourvu d'une batterie de chaudières et de réchauffeurs capables d'amener et de maintenir l'eau à une température déterminée et maximum de + 25°.

Les caractères physiques : aspect, odeur, goût, sont en corrélation étroite avec les caractères chimiques de l'eau.

Au point de vue chimique, une eau de bassin de natation, doit en ordre principal être dépourvue de fer ou d'un de ses composés, et de substances argileuses, substances qui la rendent trouble et peuvent lui donner un goût désagréable.

Lorsque l'on ne dispose donc pas d'une source, de puits artésiens ou encore d'une distribution de ville fournissant une eau parfaitement limpide, inodore, voire sans saveur, il faudra songer à précipiter les substances chimiques que l'eau tient en suspension et ensuite la filtrer, avant son introduction dans le bassin.

Les réactifs chimiques employés pour la précipitation des composés du fer sont le permanganate de potasse dans certains cas assez rares et plus couramment le sulfate d'aluminium ou encore l'alun ordinaire. Ces deux derniers réactifs, sulfate d'aluminium et alun servent également à l'élimination des substances argileuses qui se rencontrent très souvent dans les eaux de surface.

La précipitation de ces substances exige leur dépôt ou décantation dans des réservoirs appropriés avant la filtration. Quant à la filtration, si disposant d'une eau présentant les caractères physiques et chimiques convenant à un bassin, elle est de toute façon l'opération nécessaire à la conservation de ces propriétés dans l'hypothèse presque courante du maintien de la même eau dans le bassin pendant plusieurs semaines et même des mois.

L'équipement d'un bassin de natation moderne qu'il soit à ciel ouvert ou fermé, ne peut se concevoir sans installation de filtration. La capacité de filtration, ou le nombre de mètres cubes qui traverseront les filtres par heure sera fonction de la capacité du bassin lui-même et du nombre maximum de baigneurs pouvant le fréquenter en même temps.

Quant aux filtres qu'ils soient du type ouvert ou fermé, ils seront toujours du système filtres rapides, les filtres lents exigeant de trop grandes surfaces de filtration.

La substance filtrante sera du sable gros grain, sable du Rhin de préférence ou du silex à arêtes vives.

Une installation de filtration bien conçue fournira une eau parfaitement limpide quelle qu'en soit la durée de séjour dans le bassin. Par limpidité, nous entendons la visibilité du fond du bassin à 3 mètres de profondeur.

Enfin, dernier caractère d'une eau de bassin de natation : Elle doit être exempte de tout germe pathogène dont principalement le bacille typhique et le colibacille

qui se rencontre surtout dans les eaux de surface.

La filtration à laquelle l'eau peut être soumise avant son introduction dans le bassin est inopérante au point de vue épuration biologique et ce, par suite de la vitesse de filtration. Un résultat ne pourrait être obtenu qu'en réduisant à 1/50, voire davantage, la vitesse de filtration.

La filtration ainsi réalisée permettrait la création d'une membrane, dite biologique, à la surface des filtres. Cette membrane composée de bactéries, algues et protozoaires fermerait le passage aux bactéries. Malheureusement, en admettant que le bassin puisse se remplir en un temps considérable du fait de la réduction de la vitesse de filtration, et que tous les germes nocifs soient ainsi éliminés, une fois rempli et mis en exploitation, de nouveaux germes pathogènes issus des baigneurs mêmes rendraient l'eau dangereuse en peu de temps.

Conclusion : De toute façon un procédé de stérilisation de l'eau s'impose. Différents procédés ont été mis en pratique. N'en retenons qu'un seul : le plus simple, le moins coûteux, si pas le plus efficace.

La méthode de stérilisation par un des composés du chlore : chlorure de chaux ou eau de Javel et encore un nouveau produit également un composé morganique du chlore : « Caporit ».

Quelques grammes de chlorure de chaux, quelques litres d'eau de Javel introduits journellement dans l'eau du bassin, soit directement soit dans le circuit de filtration, suffisent pour rendre l'eau parfaitement inoffensive. Le dosage tiendra évidemment compte du degré de pollution de l'eau, lui-même fonction du nombre de baigneurs. Nous avons ainsi succinctement examiné les qualités principales que doit présenter l'eau d'un bassin de natation en plein air.

L'exploitant qui a mis tout en œuvre pour satisfaire à ce point de vue sa clientèle, ne négligera pas, au moyen d'avis placés bien en vue, de faire connaître les sacrifices consentis en vue du bien-être de la santé et de l'hygiène.

En compensation, il pourra et devra exiger des baigneurs : La douche préalable au bain ainsi que l'emploi des toilettes avant d'entrer dans l'eau.

Ces exigences ne rendront que plus opérants les moyens prophylactiques auxquels l'eau est soumise.

G. MACHIELS.

TABLE DES MATIERES 1934 (12^e Année)

N° 1 JANVIER

Villa du Professeur A. Fauville; architecte : Joss Franssen	1
La stabilité des constructions sous la poussée du vent, par l'architecte E. Barbieux	10
Une conférence de Le Corbusier au Congrès International d'Architecture Moderne d'Athènes et les quinze propositions de la C. I. A. M.	11
Echos et informations. Revue des revues. Bibliographie	14

N° 2 FEVRIER

Concours I. N. R. : Projet des architectes Van Nueten et Keym	17
Insonorité, par l'ingénieur A. Valleys	30
Echos et informations. Revue des revues. Bibliographie	35

N° 3 MARS

Concours Van de Ven 1933	37
L'activité de la S. B. U. A. M.	41
Conférence sur la rationalisation, par l'architecte S. B. U. A. M. L.-H. de Koninck	43
Les conduites de fumée et les gaines de ventilation dans les immeubles à étages multiples, par A. Nyst, architecte-ingénieur	47
Conférences. Comptes rendus.	52

N° 4 AVRIL

Musées	53
Etude théorique d'une pinacothèque, par l'architecte P. Fitsch.	55
Conférences	67
Revue des revues	67

N° 5 MAI

Richard J. Neutra, par J. F.	69
" Rush City Reformed ", par R. J. Neutra	71
La loi du revêtement, par A. Loos.	83
Revue des revues	84

N° 6 JUIN

Les ressources de la méthode expérimentale appliquée aux constructions, par M. F. Campus, professeur à l'Université de Liège	85
Bétons de parement	97
Trois Maisons Minimum en Béton	98
La Bibliothèque Albertine, par P. J. J. Verbruggen, architecte	100

N° 7 JUILLET

Le Grand Palais Central de l'Exposition; architecte : J. Van Neck	101
Le Pavillon de la Collectivité du Bâtiment, organisé par la S. B. U. A. M.	105

Quelques habitations réalisées par l'architecte Victor Bourgeois	107
La Fédération Royale des Sociétés d'Architectes Belges, par G. France, architecte S. B. U. A. M.	113
Cour d'Appel de Gand. Jugement	115
Revue des revues	116

N° 8 AOUT

Docteur H.-P. Berlage, architecte	117
Les Congrès d'Architecture Moderne	118
Deux œuvres des architectes J. et M. Van Kriekinghe	127
Informations	132

N° 9 SEPTEMBRE

L'expression architecturale et urbanistique de l'éducation préscolaire dans les grandes agglomérations, par M. de Sturler	133
Enquête ouverte par " La Cité " sur les nécessités d'adaptation des bâtiments scolaires aux méthodes pédagogiques nouvelles. Exposé de ces méthodes et des nécessités constructives et urbanistiques qui en découlent	139
Une école primaire avec section Froebel, par Ch. Van Nueten, architecte S. B. U. A. M.	143
Informations. Revue des revues	148

N° 10 OCTOBRE

Le Canal Albert et l'Urbanisation Nationale et Campinienne dans l'Economie Belge, par J. F. Hoeben, architecte-urbaniste S. B. U. A. M.	149
---	-----

N° 11 NOVEMBRE

Groupe de 3 maisons; réalisation de l'architecte Ch. Colassin, S. B. U. A. M.	173
Applications du contrôle automatique électrique aux installations de chauffage central à eau chaude	177
L'Esprit créatif de la Crise, conférence donnée à la Maison d'Art par Erich Mendelsohn	178
Le Musée de Nancy, architecte André Lurçat	180
Les Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (suite)	182
Informations	188

N° 12 DECEMBRE

Programme 1935	189
Une œuvre de l'architecte Stevens, S. B. U. A. M.	190
Civilisation moderne et Sensibilité, par M. Casteels	191
Les bassins de natation dans le système récréatif américain	199
Le conditionnement de l'eau de piscines, par C. Dejardin et A. de Ley	201
Des qualités de l'eau d'un bassin de natation à ciel ouvert, par G. Machiels	202